

## LICENCE 2

### CONVOCATION AUX EXAMENS ORAUX DE SEPTEMBRE 2019

Nous vous informons que les épreuves orales de la Licence 2 se dérouleront au Centre René Cassin dans la salle de lecture du vendredi 06 au jeudi 12 septembre 2019.

L'oral de l'Espagnol se déroulera en salle 09, le mardi 10 septembre 2019 à 10h

L'oral de l'allemand se déroulera en salle 13, le jeudi 12 septembre 2019 à 9h00

Oraux sem.3 : Finances publiques + Droit civil des biens

Oraux sem.4 : Economie monétaire + Anglais

DATES	Finances Publiques	Droit des biens	Economie Monétaire	Anglais
<u>Vendredi 06 Septembre</u>	Semestre 3		Semestre 4	
9h00	ABD à BON	ABD à BON	CRE à FEY	CRE à FEY
14h00	BOU à COV	BOU à COV	FIL à ISS	FIL à ISS
<u>Lundi 09 Septembre</u>				
9h00	CRE à FEY	CRE à FEY	ABD à BON	ABD à BON
14h00	FIL à ISS	FIL à ISS	BOU à COV	BOU à COV
<u>Mardi 10 Septembre</u>				
9h00	JAC à LHE	JAC à LHE	NIC à SAN	NIC à SAN
14h00	LIG à NGU	LIG à NGU	SASS à ZRI	SASS à ZRI
<u>Mercredi 11 Septembre</u>				
9h00	NIC à SAN	NIC à SAN	JAC à LHE	JAC à LHE
14h00	SASS à ZRI	SASS à ZRI	LIG à NGU	LIG à NGU

Les changements de jurys ne seront pas autorisés.

Les étudiants sont invités à se présenter **dès le début des horaires de convocation** pour s'inscrire sur des **listes de présence sous peine de ne pas être interrogés.**

Les résultats seront communiqués : **Mercredi 16 octobre 2019 à partir de 14heures.**

Les étudiants consulteront les résultats sur le site de Paris 1

(Activer votre messagerie <http://malix.univ-paris1.fr> et <http://www.univ-paris1.fr> rubrique étudiants puis résultats en ligne et résultats aux examens).

### CONSULTATION DES COPIES :

Les étudiants qui souhaitent consulter leur (s) copie (s) pourront le faire après la publication des résultats.

Droit administratif : du Semestre 3 et Semestre 4 le jeudi 24 octobre 2019 à 9h30

Pour les matières de droit civil les dates de consultations vous seront communiquées ultérieurement.

Ils sont priés de s'inscrire en envoyant un mail à [cavdeug2@univ-paris1.fr](mailto:cavdeug2@univ-paris1.fr)

En précisant leur nom, prénom et la matière concernée.